

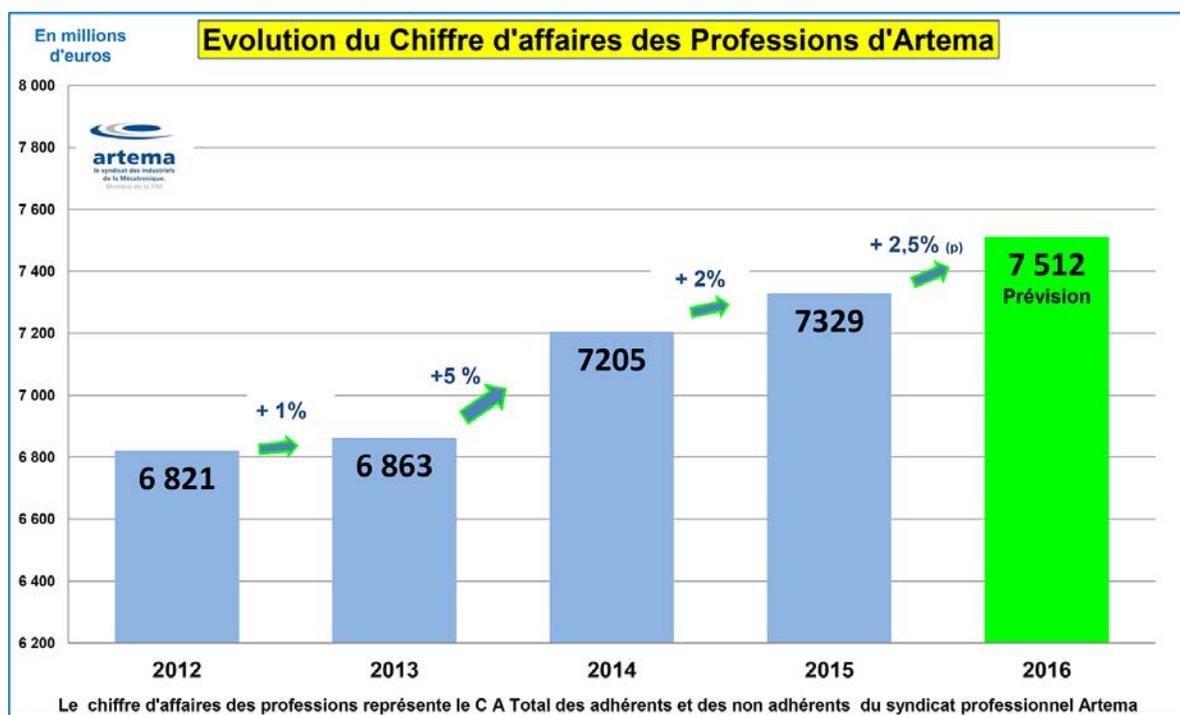
Transmission de puissance

La profession optimiste pour 2016

Sans pour autant tomber dans un optimisme béat, la profession des transmissions de puissance se veut raisonnablement optimiste dans ses prévisions de croissance. **Après une année 2015 achevée sur un accroissement de 2%, Artema anticipe une hausse du chiffre d'affaires global de ses adhérents située entre 2 et 3 % cette année.** L'ensemble des métiers représentés par le syndicat professionnel contribueront à cette progression. Au même titre que la bonne tenue de plusieurs secteurs clients, les actions déployées dans de multiples domaines devraient conforter ces résultats.

« En dépit de l'absence totale de visibilité qui caractérise le contexte économique depuis plusieurs années, 2015 s'est achevée en parfaite conformité avec nos prévisions », constate Laurence Chérillat, déléguée générale d'Artema. Le chiffre d'affaires global des adhérents au syndicat des industriels de la mécanique s'est en effet affiché en hausse de 2% l'année dernière.

A l'instar de l'exercice précédent, deux des métiers représentés par l'organisation professionnelle, les transmissions mécaniques et les transmissions pneumatiques, tirent particulièrement leur épingle du jeu et enregistrent des progressions respectives de 4% et 3%. Laurence Chérillat y voit la conséquence des développements en direction de l'industrie du futur et des efforts d'automatisation entrepris dans les usines se traduisant par un véritable renouveau pour ces technologies qui intègrent maintenant de plus en plus de valeur ajoutée. « Un moment battue en brèche par la percée de l'électrique et sans doute enterrée un peu trop rapidement, la pneumatique revient en force. C'est maintenant la profession la plus « mécatronique » de toutes celles que nous représentons », affirme-t-elle. Le changement de nom du groupe « Transmissions pneumatiques » d'Artema en « Transmissions et



automatismes pneumatiques », reflète d'ailleurs parfaitement bien cette évolution.

En outre, les adhérents d'Artema mettent en œuvre leurs propres composants lors de l'extension ou de la construction de leurs usines. Ils sont donc particulièrement bien placés au moment d'en faire la promotion auprès de leurs clients. C'est notamment le cas concernant les réducteurs installés sur les équipements de convoyage et au sein des nouveaux sites logistiques ou encore pour les composants mécaniques et

pneumatiques destinés aux secteurs agroalimentaire et emballage, notamment sur le marché français.

Intégration

Evolution inverse pour les transmissions hydrauliques où c'est plutôt l'exportation (+ 4%) qui a tiré la croissance en 2015, principalement sur les marchés européens, la France s'affichant en recul de 2% du fait de la mauvaise passe traversée par l'hydraulique mobile. La baisse subie par les matériels de travaux publics et le machinisme

agricole n'a pas été compensée par la bonne tenue du secteur de la manutention. Au total, l'hydraulique a progressé d'un petit 1% l'année dernière.

Les roulements et guidages linéaires ont connu une évolution similaire (+ 1%), sauvés en quelque sorte par la santé retrouvée du secteur automobile, notamment à l'exportation.

Enfin, l'étanchéité (+ 0,5% environ) a continué à souffrir du repli du marché Oil & Gas. L'arrêt des investissements entraîné par la poursuite de la baisse des cours du pétrole a particulière-

ment affecté la fabrication des garnitures mécaniques.

Récemment intégré par Artema, le secteur des fixations mécaniques continue, quant à lui, d'afficher sa bonne santé, que ce soit en France ou à l'exportation, avec une progression de 2,5% en 2015 tirée en avant par le marché automobile qui représente plus de 50% de ses débouchés. Laurence Chérillat se félicite de l'apport représenté par ces nouvelles activités et met en avant les succès remportés un peu partout dans le monde par des entreprises telles que ARaymond ou Lisi, deux exemples de sociétés familiales riches d'une longue histoire qui, selon elle, n'ont rien à envier aux fameuses ETI faisant la force de l'industrie allemande.

A tel point que, au-delà de la création du groupe Fixations destiné à accueillir ces nouveaux adhérents, Artema envisage également la mise en place d'un groupe Connectique du fait de l'expérience dont font preuve la plupart d'entre eux en la matière.

Avec ces nouveaux apports, Artema compte maintenant quelque 150 adhérents employant un total de 35.000 personnes et réalisant un volume d'affaires global de 7,5 milliards d'euros, dont environ la moitié à l'exportation.

Optimisme

L'année 2016 semble se présenter sous de bons auspices pour la profession des transmissions de puissance, notamment sur le marché intérieur. Par contre, les résultats à l'exportation s'affaiblissent en retrait au début de l'année, Artema percevant malgré tout quelques signes favorables de reprise au niveau des carnets de commandes.

« Nous sommes raisonnablement optimistes. La croissance globale de 2 à 3% attendue par la profession en 2016 devrait profiter à l'ensemble de nos métiers », pronostique Laurence Chérillat. En dépit de points noirs persistant dans les do-



Récemment intégré par Artema, le secteur des fixations mécaniques continue d'afficher sa bonne santé, que ce soit en France ou à l'exportation, avec une progression de 2,5% en 2015 tirée en avant par le marché automobile qui représente plus de 50% de ses débouchés.

maines pétroliers et gaziers et de l'industrie lourde en général, la déléguée générale d'Artema table sur la poursuite de la croissance des marchés automobile et aéronautique et sur de meilleures perspectives concernant l'industrie.

En outre, la prolongation jusqu'en avril 2017 de la loi sur la déduction fiscale supplémentaire de 40% sur les investissements devrait apporter un soutien notable à l'activité. « C'est le type même de

mesures qui aide l'industrie française à passer un cap et à gagner en compétitivité », affirme Laurence Chérillat, qui ne ménage pas ses efforts pour en assurer la promotion auprès de ses adhérents.

Efficacité énergétique

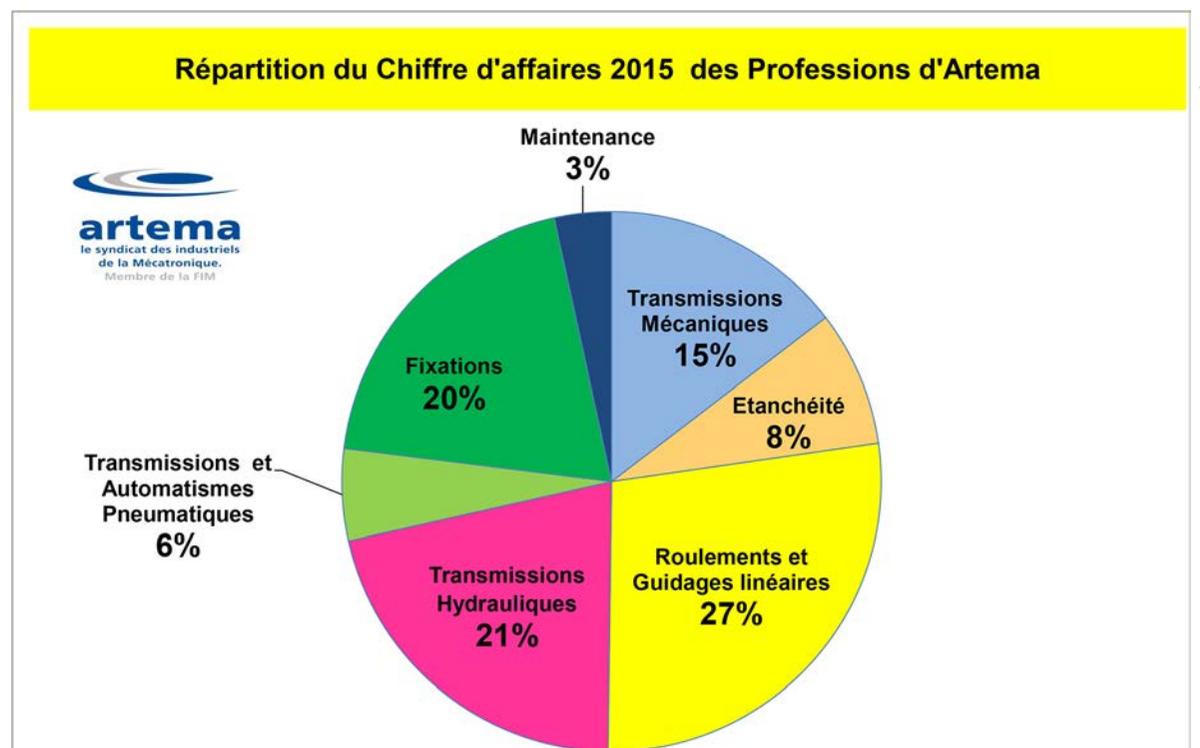
Artema continue de s'impliquer dans toutes les actions susceptibles de promouvoir et valoriser les professions qu'il représente. Certaines thématiques porteuses, telles que l'efficacité

énergétique et l'industrie du futur, sont particulièrement privilégiées par le syndicat professionnel.

Artema veille ainsi particulièrement à la bonne définition des certificats d'économie d'énergie au sein de l'ATEE (Association des techniciens de l'énergie et de l'environnement) afin que ceux-ci soient établis « dans le souci de l'intérêt général ». Les deux recours menés auprès du Conseil d'Etat concernant des projets de certifications touchant aux transmissions mécaniques d'une part, et aux presses à injecter d'autre part, ont notamment permis de déboucher sur une procédure de révision dans un sens plus conforme aux intérêts de la profession. Artema a par ailleurs soumis ses propres propositions concernant l'établissement de nouvelles fiches relatives aux systèmes hydrauliques « Stop & Start » sur les engins agricoles.

L'organisation professionnelle a également tenu à faire entendre son point de vue dans l'élaboration des nouvelles normes concernant la performance énergétique des machines-outils. « Nous veillons à ce que l'élaboration de ces normes

Répartition du Chiffre d'affaires 2015 des Professions d'Artema



soient exempte de toute discrimination technologique, explique Laurence Chérillat. Il n'y a en effet aucune raison à ce qu'une loi ou une norme décide de la technologie à employer. Cela reviendrait à bloquer toute innovation ».

En matière d'efficacité énergétique, Artema souhaite aller au-delà du simple assemblage de composants et privilégier une approche « Systèmes » et multi-technologique, la seule selon lui susceptible d'obtenir de bons résultats. Les études menées avec le Cetim par exemple vont toutes dans ce sens. Un rapprochement est également en cours avec l'Université de Gand, en Belgique, pour la réalisation de travaux en commun en vue de l'amélioration de la performance énergétique des transmissions mécaniques.

Partenariats et formations

Le partage d'expérience et la mise en commun de compétences font d'ailleurs partie intégrante de la stratégie de l'organisation professionnelle. C'est ainsi qu'après ceux conclus avec l'UTC de Compiègne et Polytech Annecy Chambéry, un nouvel accord de partenariat a été signé avec l'INSA de Strasbourg : ce partenariat vise à la mise en place d'actions concrètes en termes de recherche et développement ou de cours pratiques délivrés par les adhérents d'Artema auprès des étudiants de l'institut strasbourgeois.

D'autres projets devraient suivre cette année avec des établissements d'enseignement. Sont ainsi évoqués le parrainage d'un diplôme d'ingénieur en mécatronique délivré par l'Ecole des Mines d'Alès et la mise en place d'une licence en mécatronique à Givors, près de Lyon. En outre, une action a été menée afin de faire reconnaître le titre d'ingénieur en mécatronique parmi les 43 formations retenues par la CTI (Commission des titres d'ingénieurs) sur les

 Chiffre d'affaires des Professions d'Artema					
Millions d'euros	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	2015 /2014 %
Transmissions Mécaniques	970	989	1031	1070	4
Etanchéité	623	594	592	595	1
Roulements et Guidages linéaires	1 994	1 973	1995	2015	1
Transmissions Hydrauliques	1 548	1 594	1550	1558	1
Transmissions et Automatismes Pneumatiques	370	366	392	403	3
Fixations	1 316	1 347	1395	1438	3
Maintenance et services associés (estimation en cours)			250	250	0
Total Artema	6 821	6 863	7 205	7 329	2

Le chiffre d'affaires des professions représente le CA total des adhérents et des non adhérents du syndicat professionnel Artema.

200 titres existants auparavant. Que ce soit dans un but de promotion de ses technologies auprès de jeunes ou dans l'objectif d'accélérer la mutation de ses adhérents vers l'industrie du futur, la formation a toujours constitué un axe majeur dans les actions menées par Artema. Ces dernières vont être d'autant plus intensifiées dans les prochains mois que la nouvelle loi sur la formation professionnelle comporte de nouvelles obligations en termes de certification des formations, condition sine qua non au financement de celles-ci dans le cadre d'un CPF. Artema travaille sur le sujet depuis plus d'un an en coopération avec l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie). Plusieurs formations en oléo-hydrauliques ont déjà été présentées qui devraient être approuvées d'ici l'automne. Une démarche similaire concernant la pneumatique devrait suivre...

Ouverture

Alors que le processus d'intégration de la profession des fixations au sein du syndicat suit son cours, la stratégie d'ouverture d'Artema à d'autres professions est toujours d'actualité. « C'est un mouvement assez naturel chez Artema que de se projeter dans l'avenir et de s'ouvrir à de nouveaux savoir-faire complémentaires à nos métiers afin d'apporter de la valeur ajoutée chez nos clients », analyse Laurence Chérillat.

La création d'un nouveau groupe « Maintenance et services » au sein de l'organisation professionnelle participe de cette stratégie, de même que les travaux menés avec les constructeurs, les maintenanciers et les organismes de formation en termes de sécurité hydraulique.

Les actions de communication seront également intensifiées

afin de donner davantage de visibilité à ces différents projets, qu'il s'agisse du lancement dès juin 2016 d'un nouveau site internet entièrement remanié et adaptés aux supports mobiles (smartphones, tablettes), de l'édition de nouveaux supports destinés principalement aux jeunes (Guide de l'étanchéité industrielle, Avantages et emplois des différentes technologies de transmissions mécaniques, projet de guide sur l'hydraulique...) ou encore de la poursuite sur un rythme annuel des Journées Artema de la Mécatronique (JAM), très appréciées par les adhérents car toujours centrées sur des thèmes d'actualité. La prochaine édition est ainsi prévue les 29 et 30 septembre prochain au sein des locaux du CEA à Saclay. Une occasion propice à de nouvelles annonces intéressant l'ensemble de la profession... ■